

## OUVERTURE DE CONSULTATIONS NON PROGRAMMEES

### A L'HÔPITAL DE DINARD



Reconnue d'utilité publique



L'hôpital Arthur Gardiner propose des **consultations non programmées** : ce service a pour vocation de proposer une offre complémentaire aux patients en difficulté. Toutefois il ne peut être question d'un simple renouvellement d'ordonnance, mais d'un besoin immédiat d'une consultation médicale (plaie, suspicion de fracture, douleur ou problème médical aigu...)

Les consultations non programmées ne constituent cependant pas un service d'urgence : pour toute urgence vitale, le centre 15 reste l'interlocuteur prioritaire. Ces consultations ne se substituent pas non plus à un rendez-vous avec votre médecin traitant habituel, qui reste votre référent médical.

Si, au décours de la consultation non programmée, votre état de santé le nécessite, vous pourrez être hospitalisé sur place.

**Contact secrétariat : 02 99 16 88 16**

**Les patients seront accueillis de 9h à 17h du lundi au vendredi,**

**sans rendez-vous et sans dépassement d'honoraires.**